

Réunion CODEP du 20 juin 2023

Lèves

Compte rendu

Présents : B. MENAUT ; C. OELSCHLÄGER ; C. JAN ; B. GUIBAUD ; A. ALAMICHEL ; S. CHARPENTIER ; J-P. BERNARD ; D. BRASSART ; P. NERRIERE ; P. BOULANGER ; M. ANDRAUD ; M. NIANG

Excusés : CINÇON Éric, LEROUX Muriel, QUÉRÉ Alain, ROCHE Thierry, MAS Olivier, RICHARD Michel, BÉGHIN Béatrice.

Ouverture de la séance à 19h33

Ordre du jour :

- 1- Bilan des actions des commissions
- 2- Perspectives des commissions
- 3- Calendrier 2023/2024
- 4- Commission secourisme
- 5- Questions diverses

1. Bilan des actions :

Commission technique :

Un Compte-rendu a déjà été envoyé aux présidents de clubs et aux encadrants présents lors de la réunion du 08/06/2023. Il est précisé par Maryse qu'il y a dû y avoir une erreur de compréhension car Pascal ANDRAUD n'a jamais eu l'intention de prendre la place de président de la commission technique à la rentrée 2023.

Section Handisub : Fabirama précise qu'il a pris ses fonctions en décembre, et qu'il prend contact progressivement avec les différentes associations et structures. Cette année, il y a eu une formation module complémentaire MPC réalisée à Châteaudun.

Section T.I.V. : Une saison qui se termine avec un recyclage en janvier 2023 et l'arrivée dans le département de deux nouveaux formateurs pour renforcer l'équipe pédagogique. Félicitations à eux. Quant à la mise à jour sur le site de la fédération, des retards sont toujours à noter, mais les validations de stage ont bien été envoyées comme prévu à la CTR. Dominique CATROUX, le référent régional est informé des dysfonctionnements. Nous attendons un retour. Mais cela pose un problème non négligeable car les contrôleurs TIV des clubs ne peuvent pas enregistrer les visites réalisées. Un grand merci à Didier BRASSART pour son aide en amont.

Commission NAP/NEV :

Une initiation a été proposée en septembre aux clubs du département sous forme d'un aller-retour sur le Loir au départ de Marboué.

La descente du Loir a réuni 130 inscrits pour à peine moins de participants. La compétition était sélective au Championnat de France. Il y a eu deux podiums des euréliens lors de ce championnat de France qui a eu lieu en région parisienne.

Commission PSP :

Une formation d'arbitre ainsi qu'un recyclage a été organisée à Lèves. Une compétition départementale ouverte aux départements voisins a été organisée le 5 février à Châteaudun. L'expo sur la PSP a été présentée lors du festival de l'eau-delà à La Chapelle Saint-Mesmin.

Commission Apnée :

La formation d'initiateurs et de moniteur présentée lors de l'AG d'octobre est en cours avec une dizaine d'inscrits. Des formations en continu avec également des sorties carrières ont été effectuées.

Commission Tir sur Cible :

Rien n'a été proposé cette année.

Commission photo/vidéo :

Cordula montre une certaine déception de n'avoir aucun retour de la commission photo/vidéo, notamment suite aux achats effectués l'an dernier. Bruno rappelle tout de même que la présidente de la commission a été remplacée au pied levé et que le nouveau président prend ses marques. Pierre précise qu'il a utilisé l'appareil pour l'apnée et qu'il a acheté batteries et cartes mémoires.

2 Perspectives des commissions :

Commission technique :

Un Compte-rendu a déjà été envoyé aux présidents de clubs et aux encadrants présents lors de la réunion du 08/06/2023.

Section Handisub : Recherche d'obtention de subventions pour des masques faciaux auprès du Conseil Départemental. Négociation avec des Communautés de communes pour obtenir une journée par an à Auneau et une demie journée à Nogent-le-Roi pour faire des baptêmes Handisub. Perspectives de trois formations EH1 et/ou EH1 / MPC en décembre, février et mai. Si certains encadrants EH1 sont intéressés par une formation EH2 il faut se rapprocher de Fabirama car une formation a lieu en septembre.

Section T.I.V. : Dans les prochains mois deux recyclages et une formation initiale seront programmées en novembre et décembre. Pour les recyclages, présidents de club et candidats seront informés. Un nouveau candidat s'est inscrit au prochain stage de formateur TIV à Trébeurden.



**EURE-ET
-LOIR | 28**

Commission NAP/NEV :

Organisation du Championnat de France à Châteaudun le 28/04/2024. Pas de formation prévue pour le moment sur le département, en attente des retours de la région.

Commission PSP :

Stage initial en décembre 2023. Examen en février. Une formation arbitre en décembre. Compétition sur la journée complète 4 février 2024 à Châteaudun.

Commission Apnée :

Continuer la formation à Trélazé. Six week-ends prévus avec une présence demandées à au moins 3 ou 4. Organisation pour un niveau expert en eaux libres. Demande d'une subvention exceptionnelle de 250€ pour envoyer 2 jeunes espoirs à la compétition « verticale » 7 jours au Lavandou. **Demande adoptée à l'unanimité.**

Commission Tir sur Cible :

Rien n'est prévu pour l'an prochain.

Rappel aux présidents de commission, il faudra prévoir votre bilan financier ainsi que votre budget prévisionnel pour le 1^{er} octobre 2023, soit deux semaines avant l'Assemblée Générale.

3. Calendrier 2023/2024 :

Les premières dates à retenir :

Assemblée Générale : 14 octobre 2023 à Lèves

Examen initiateur : 21 janvier 2024 à l'Odysée

Compétition PSP : 4 février 2024 à Châteaudun

Championnat de France NEV : 28 avril 2024

4. Commission secourisme :

Adrien nous présente rapidement un powerpoint, pour un projet de déploiement sur le département de l'agrément fédéral du PSC1.

1) Constats

Agrément ministériel pour la FFESSM pour les formations secourisme

Secourisme Grand Public → Encouragements des pouvoirs publics

Besoins :

- a. PSC 1 souvent bloquant pour l'accès à l'ANTEOR
- b. Demandes régulières des adhérents pour se former ou se recycler

Opportunité pour le CODEP :

- c. Dispenser des formations payantes
- d. Faire connaître nos activités par le canal du secourisme

2) Démarches

Demander l'agrément auprès de la préfecture du département - Document de quelques pages remplies avec l'aide du référent national qui doit justifier de :

- a. UN médecin fédéral et 2 Moniteurs Secourisme PSC 1 à jour de leur prérogatives → Déterminant pour la suite du projet
- b. Justifier d'un local qui permet l'accueil du public (CDOS)
- c. Justifier du matériel pédagogique de formation au secourisme (environ 2000€ pour un rééquipement à neuf – Inventaire de ce dont le CODEP dispose ?).

La FFESSM met des courriers types à disposition des OD.

L'agrément est à renouveler tous les 2 à 3 ans.

Vérifier que nos statuts CODEP ont suivi la mise à jour FFESSM avec objet de formation secourisme.

3) Vie de l'agrément

- a) Pas d'obligation de formation (selon CODEP : de 16 personnes formées / ans – maxi 1000)
- b) Le Président du CODEP doit s'assurer de la validité des recyclages des formateurs qui doivent suivre les directives nationales
- c) Le Président délivre les certifications
- d) Répondre aux enquêtes nation / région
- e) Coût d'une formation CODEP majoritairement entre 50 & 60€

→ deux sessions de 10 personnes / an amortissent le matériel en deux ans (base 50€)

4) Questions à soulever

- a) En cas de difficultés pour trouver des formateurs bénévoles, former nos moniteurs bénévoles et les recycler plutôt que de rémunérer ou dédommager des personnes hors fédération ?
 - i. Compter 1000€ à 1500€ pour former un formateur PSC1 (ce qui pourrait pérenniser cette activité si l'on forme la personne)
 - ii. *Je me renseigne assez vite sur ce que prend un formateur PSC1 pour une formation pour comparer, ce qui au départ sera sûrement nécessaire*
- b) Automatiser le suivi des mises à jour des formateurs
- c) Valider des tarifs de sessions (50 ou 60€, tarif groupe si un club souhaite privatiser une formation ?, tarif CODEP vs hors CODEP ?...)



**EURE-ET
-LOIR | 28**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS**

French underwater federation

Il faudrait faire une démarche de demande d'agrément du CODEP auprès de la préfecture pour être reconnu comme structure proposant la formation PSC1. Il faudrait également demander auprès des clubs s'il y a des connaissances de formateurs en PSC1.

5. Questions diverses

- Où en est le Kit TIV de la Palme Courvilloise ?

Didier répond que le marquage est en cours.

- Connaissance d'un porteur potentiel pour la flamme olympique ?

Si certains ont dans leur entourage une personne qui souhaiterait être porteur de la flamme. Il faut être sur Paris 2024. La commission de délibération aura lieu 28 juin 2023. Sur l'Eure-et-Loir, 4 villes sont candidates : Chartres, Dreux, Bonneval et Châteaudun.

- Précision, Didier prévient que la présidente du CNOSF a démissionné.

Clôture de séance 20h50.



**EURE-ET
-LOIR | 28**

**Comité Départemental
CODEP 28**

*Siret : 494 572 233 00034
FFESSM 27280000*

La secrétaire

Cécile JAN